

Au cours du débat sur le discours du trône, j'ai exprimé mes appréhensions au sujet des conférences fédérales-provinciales, ces arrangements de fortune visant à régler des problèmes fondamentaux, et ces appréhensions persistent. J'ignore comment on peut espérer résoudre une foule de problèmes reliés à notre système fédéral au moyen de pareilles conférences. Il faut tenter d'éclaircir les compétences fédérales et provinciales. Il faut revoir de fond en comble la répartition des compétences, sujet dont j'ai parlé également dans le débat sur le discours du trône.

Il faut absolument que les compétences soient clairement et discrètement réparties entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Bien qu'elle ait joué un rôle important au cours d'une étape récente de notre évolution, l'idée du fédéralisme coopératif m'inspire des craintes. La survivance d'un système fédéral viable dépend de certaines conditions préalables.

● (6.30 p.m.)

En premier lieu, il doit exister une certaine uniformité dans la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. A mon sens, un régime fédéral ne saurait être viable si certains pouvoirs existent au palier fédéral et si une province en particulier entreprend d'exercer les mêmes pouvoirs. Cela introduit un illogisme dans la répartition des pouvoirs qui, avec le temps, sapera le régime fédéral. Aussi je répète ce que j'ai dit en dehors de la Chambre, savoir que je m'oppose particulièrement à l'idée d'un statut spécial dans le cas de n'importe quelle province, y compris la province de Québec, cela va de soi.

Il me semble que l'idée même d'un statut spécial tend à réaliser l'objectif que ce concept cherche à éviter, soit la théorie des deux nations. A mon avis, l'application du principe d'un statut spécial aboutira à l'établissement de deux nations.

En outre, le principe du statut particulier pour le Québec est hérétique puisqu'il implique que le Québec est et doit être l'instrument des Canadiens français au pays. Cette équivalence est cynique et c'est une hérésie pour tout vrai fédéraliste, si j'ai la présomption d'aller jusque-là. Cette question m'inquiète. Je m'oppose à l'idée que les Canadiens

français doivent s'exprimer uniquement par la bouche du gouvernement de la province de Québec.

Deuxièmement, dans un régime fédéral viable, notamment dans le nôtre, il faut une répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces qui réponde aux problèmes de l'heure. La répartition actuelle visait des conditions qui existaient il y a fort longtemps. A mon avis, une conférence constitutionnelle s'impose. Je ne suis pas certain que cette proposition soit opportune—elle nous donnera peut-être un choc—mais à mon sens, il n'y a pas de doute qu'un comité constitutionnel de la Chambre serait tout indiqué pour disposer de la question de la répartition des compétences, afin que le pouvoir soit placé à un seul niveau. Je songe ici à la responsabilité en matière de ressources hydrauliques, de pollution de l'air et autres choses du genre.

Finalement, j'aimerais traiter d'un autre aspect de ce problème dont nous n'avons pas, je crois, discuté à la Chambre parce qu'après tout ce n'est pas un problème d'ordre constitutionnel; c'est notre problème. Le voici, en quelques mots: un système fédéral viable doit prévoir une initiative politique au niveau fédéral. J'ai trouvé intéressantes les remarques du député de Peace-River lorsqu'il a exposé son avis de motion, le 14 février, à la page 1182 du *hansard*:

Que le gouvernement du Canada prenne enfin l'initiative; qu'il soit fort, ferme et résolu.

Ce sont là de beaux sentiments.

Qui sait, il pourrait peut-être même en prendre occasion pour éprouver les forts et stimuler les audacieux. En l'occurrence, il obtiendra, de nombreux députés...

J'imagine que cela s'applique aux deux côtés de la Chambre.

...et certainement de ma part, l'appui dont il aura besoin.

Le fait est que ces paroles ont été prononcées il y a près d'un mois. Depuis ce temps, la Chambre étudie les prévisions budgétaires de l'an dernier. Il me semble contradictoire que le député de Peace-River incite de cette façon le gouvernement fédéral à prendre une initiative en ce sens pour éprouver les forts et stimuler les audacieux, quelle qu'ait été sa manière de s'exprimer, et en même temps qu'il persiste à vouloir étudier les prévisions budgétaires de l'an dernier. C'est peut-être